OCTOBRE 2023 N° 50

CHÂTILLONNAIS mag'

MAGAZINE D'INFORMATION DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS CHÂTILLONNAIS

La Communauté de Communes implante une antenne SOS Médecins

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS Trésors de Vie en BOURGOGNE

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

Une nouvelle directrice au musée

Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

CRÉATION : 1er janvier 2004

- 107 communes
- 1 900 km²
- 20 165 habitants
- 139 conseillers communautaires

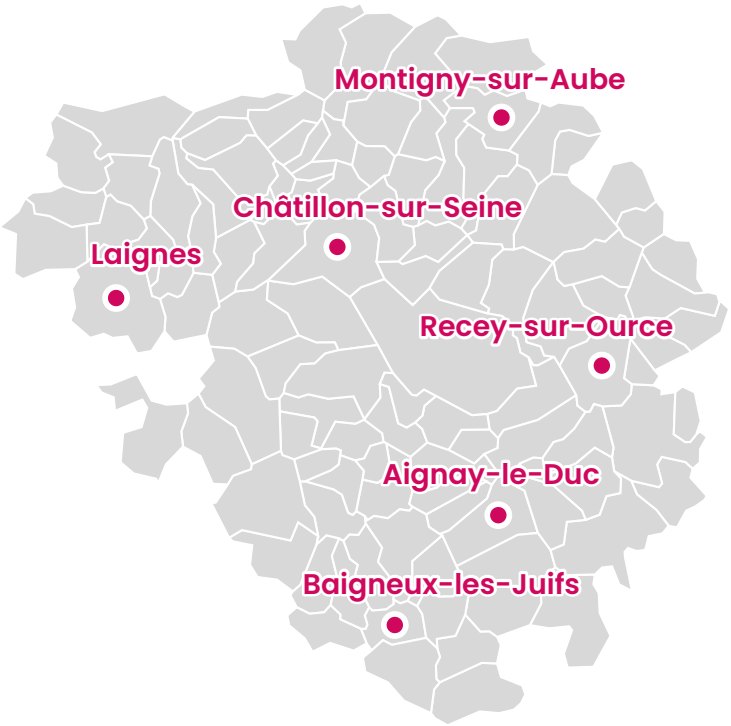

COMMUNES MEMBRES DE LA CCPC

Aignay-le-Duc, Aisey-sur-Seine, Ampilly-les-Bordes, Ampilly-le-Sec, Autricourt, Baigneux-les-Juifs, Balot, Beaulieu, Beaunotte, Belan-sur-Ource, Bellenod-sur-Seine, Beneuvre, Billy-lès-Chanceaux, Bissey-la-Côte, Bissey-la-Pierre, Boudreville, Bouix, Brémur-et-Vaurois, Brion-sur-Ource, Buncey, Bure-les-Templiers, Busseaut, Buxerolles, Cérilly, Chambain, Chamesson, Channay, Charrey-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Chaugey, Chaume-lès-Baigneux, Chaumont-le-Bois, Chemin-d'Aisey, Coulmier-le-Sec, Courban, Duesme, Échalot, Essarois, Étalante, Étormay, Étrochey, Faverolles-lès-Lucey, Fontaines-en-Duesmois, Gevrolles, Gomméville, Grancey-sur-Ource, Griselles, Gurgy-la-Ville, Gurgy-le-Château, Jours-lès-Baigneux, La Chaume, Laignes, Larrey, Les Goulles, Leuglay, Lignerolles, Louesme, Lucey, Magny-Lambert, Maisey-le-Duc, Marcenay, Massingy, Mauvilly, Menesble, Meulson, Minot, Moitron, Molesme, Montigny-sur-Aube, Montliot-et-Courcelles, Montmoyen, Mosson, Nicey, Nod-sur-Seine, Noiron-sur-Seine, Obtrée, Oigny, Origny, Orret, Poinçon-lès-Larrey, Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, Pothières, Puits, Prusly-sur-Ource, Quemigny-sur-Seine, Recey-sur-Ource, Riel-les-Eaux, Rochefort-sur-Brévon, Saint-Marc-sur-Seine, Savoisy, Semond, Saint-Broing-les-Moines, Saint-Germain-le-Rocheux, Sainte-Colombe-sur-Seine, Terrefondrée, Thoires, Vannaire, Vanvey, Vertault, Veuxhaulles-sur-Aube, Villaines-en-Duesmois, Villedieu, Villers-Patras, Villiers-le-Duc, Villotte-sur-Ource, Vix, Voulaines-les-Templiers.

Sommaire

ACTUALITÉS 4 / 16

ÉCONOMIE 17

SANTÉ/SOCIAL 18/19

ENFANCE/JEUNESSE 20/23

AU CŒUR DES COMMUNES 24/25

TOURISME 26/27

CULTURE 28/31

ÉDITEUR
Communauté de Communes
du Pays Châtillonnais
9-11 rue de la Libération - BP 40103
21402 Châtillon-sur-Seine Cedex
Tél. : 03 80 81 57 57
Fax : 03 80 81 58 59
www.chatillonnais.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jérémie Brigand

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION
Jean-Michel Mars

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
Sauf mention particulière,
toutes les photographies © CCPC

IMPRIMEUR
L'imprimeur Simon - 25290 Ornans

Date de parution : Octobre 2023
Tirage : 10 000 exemplaires
Dépôt légal à parution
ISSN : 2646-8344

Édito

JÉRÉMIE BRIGAND

Maire de Massingy

Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

Châtillonnaises, Châtillonnais,

Lien désormais indispensable entre toutes les communes, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais vous invite à prendre connaissance de ses missions, proches de vous et correspondant bien à votre vie quotidienne.

C'est le cas, par exemple, de l'implantation d'une antenne de SOS Médecins à la Maison de Santé de Châtillon-sur-Seine. Il en est ainsi pour le numérique mis à la portée des enfants pour le Centre social qui élargit le nombre de ses activités.

Autre sujet d'importance, la Communauté de Communes est bien présente aux côtés des entreprises pour les aider à se moderniser, à se développer.

Mais beaucoup d'autres sujets sont à découvrir : étang des Marots, musée, cantines, vie des communes…

Enfin, je terminerai par la bonne nouvelle de cette rentrée : la maîtrise de nos taux d'imposition qui ne bougent pas.

Notre Mag', fidèle témoin de la vie du Pays Châtillonnais, a de quoi vous remplir d'optimisme, c'est mon vœu le plus cher.

Très cordialement.

Jérémie Brigand

Brémur-et-Vaurois

Grâce à la Communauté de Communes : SOS Médecins à votre service

Une chance pour tous les Châtillonnais : tous les mardis à la Maison de Santé de Châtillon-sur-Seine, vous pouvez rencontrer, depuis le mardi 3 octobre, un des professionnels de santé de SOS Médecins Dijon. Explications de Romain Thevenoud, l'un des 23 médecins qui y exercera.

Quels sont les besoins en termes de médecins dans le Châtillonnais ?
Ils sont très importants. Et évidemment, Jérémie Brigand a devancé le problème. Quand on prédit une situation compliquée pour la population en manque de médecins, il faut réagir vite. Depuis un an, tout le monde s'est mis autour de la table pour réfléchir au projet. La Communauté de Communes nous a mis à disposition toutes les conditions matérielles pour nous accueillir au mieux. Nous savons que la demande est forte car nous allons à Nevers depuis avril dernier, et non seulement les patients viennent en nombre mais en plus les nouveaux médecins qui pourraient venir s'installer là-bas voient notre démarche d'un bon œil car nous nous positionnons comme un véritable appui.
Notre but n'est pas de rester à vie à Châtillon-sur Seine, mais d'être là « en complément » et d'être aussi aux côtés des urgences si elles débordent. Nous sommes présents pour tous les patients du Châtillonnais.

Pourquoi avez-vous dit « oui » aux Châtillonnais ?
D'abord parce que Jérémie Brigand a su être persuasif et vendre le Châtillonnais. Ensuite nous avons une philosophie chez SOS Médecins Dijon : nous sommes là pour prêter main forte dans des zones identifiées comme déficitaires en médecins. Auparavant, nous étions beaucoup sur le terrain pour des visites à domicile, mais les besoins de la population ont nécessité de repenser notre modèle. Désormais nous travaillons à Dijon comme nous le ferons à Châtillon-sur-Seine, en soins non programmés, ces consultations qui s'imposent quand les patients tombent malades, ont besoin d'une nouvelle ordonnance ou ont un petit accident.

Docteur Romain Thévenoud de SOS Médecins.

Comment fait-on pour prendre rendez-vous ?
C'est très simple, soit par téléphone, au 03 80 59 80 80, soit par le numéro national 36 24, soit par la prise de rendez-vous www.rdvasos.fr. Nous sommes également directement reliés au centre 15 qui a accès à notre planning. Nous sommes donc présents tous les mardis de 10 h-18 h et ravis de démarrer cette nouvelle aventure.

Présentation du dispositif en présence d'Hubert Brigand, député, Claude Fontaine, vice-président de la Communauté de Communes et du Dr Solène Fournet.

Comment cette antenne s'est-elle créée?

Les médecins se déplaceront depuis Dijon.

Jérémie Brigand, pourquoi vous êtes-vous tourné vers SOS Médecins Dijon ?
Cela fait des années qu'à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, nous menons des actions pour enrayer le déclin médical : mise en place de bourses financières pour attirer de futurs praticiens à venir s'installer ; participation à des colloques ; recherche par l'intermédiaire de cabinets de recrutement… Pour l'instant, cela n'a pas porté ses fruits.
En parallèle, depuis plus d'un an, je travaille dans l'ombre avec le Dr Romain Thevenoud pour qu'une antenne de SOS Médecins Dijon soit créée dans le Châtillonnais. Je creuse plusieurs pistes à la fois.
Romain Thevenoud a vraiment été réceptif à nos besoins : il a joué la carte de la solidarité territoriale.

Comment avez-vous convaincu SOS Médecins Dijon ?
SOS Médecins Dijon est très sollicité mais j'ai réussi à leur faire passer le message tout simplement parce que j'aime mon territoire.
Ils ont perçu mon affect et l'importance que j'accordais à leur venue. Ils n'ont évidemment pas besoin de venir jusqu'à nous pour avoir des patients, ils en ont énormément à Dijon ! Je suis donc tout particulièrement fier et ravi d'avoir réussi à donner vie à cette nouvelle antenne.

Quel est l'objectif de cette antenne ?
C'est d'abord d'offrir aux habitants du territoire, une possibilité de soins non programmés sans avoir à parcourir de nombreux kilomètres pour les rendez-vous. L'idée est aussi de soulager nos médecins généralistes qui sont surmenés et qui bien souvent doivent travailler jusqu'à 22 h pour absorber les urgences de la journée.

La rentrée au Centre Socio-Culturel et de Loisirs

Jérémie Brigand à la rencontre du groupe patchwork.

Le mois de septembre est toujours synonyme de rentrée des classes pour les écoliers, et de bonnes résolutions en attendant celles de la nouvelle année en janvier !

Mais c'est aussi le temps de la reprise des activités de loisirs pour tous.

Plusieurs animations (menées jusque-là sous l'égide de la MJC) font désormais leur entrée au CSCL de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. Jérémie Brigand, présent lors de la réunion de rentrée, a regretté la cessation des activités de la MJC, malgré le soutien financier et matériel indéfectible de la Communauté de Communes durant de nombreuses années. Il a également indiqué que toutes les anciennes activités de la MJC ayant fait la demande d'utilisation des salles du CSCL avaient été acceptées.

Au programme de cette reprise avec le CSCL, plusieurs ateliers au choix, selon les goûts et centres d'intérêt de chacun : patchwork, scrabble, Taï-chi Chuan, contes, fitstep, krav maga… mais aussi et toujours des loisirs créatifs, des ateliers tricot et crochet, des préparations en cuisine, des sorties, des conférences, des manifestations… et bien d'autres propositions à venir.

Bref, autant de diversité pour un objectif commun : garder le sourire tout au long de l'année dans un cadre accueillant, léger et agréable en prenant plaisir à échanger et à partager ces moments tous ensemble !

Alors, rendez-vous au CSCL cette année ?

Renseignements au 03 80 81 30 61 ou par mail accueil@cscl-chatillonnais.fr
Le programme mensuel des activités du CSCL peut vous être adressé par mail sur simple demande, et à votre disposition dans le hall du CSCL.

Étang inférieur des Marots

La Communauté de Communes prend les choses en main

Étang inférieur des Marots lors de l'assèchement.

L'historique : Créés par les ducs de Bourgogne au XIIIe siècle, les étangs des Marots font partie intégrante du tourisme vert châtillonnais. Vidangés en 2017, ils n'ont, depuis, jamais été remis en eau pour des questions de sécurité, des questions financières mais aussi environnementales.

Depuis 2021, un comité technique s'est réuni à trois reprises émettant plusieurs hypothèses quant au devenir de ces étangs, dont celle d'effacer définitivement les étangs au titre de la continuité écologique. Cette possibilité a déclenché une mobilisation d'habitants, d'associations et d'élus, qui ont tous exprimé leur volonté de voir les étangs remis en eau. Menée par Frédéric Naudet, maire de Leuglay et vice-président de la Communauté de Communes en charge du Parc National de Forêts, une délégation de plusieurs maires - composée de Nicolas Schmit, maire de Villiers-le-Duc ; Philippe Vincent, maire de Vanvey ; André Lippiello, maire d'Essarois et de Marcel Vernevaut, maire de Voulaines-les-Templiers - a rencontré à plusieurs reprises M. le Préfet afin de le sensibiliser à cette problématique. Ainsi, grâce à la mobilisation de nombreux acteurs, un arrêté autorisant la remise en eau de l'étang inférieur des Marots en forêt domaniale de Châtillon-sur-Seine a été signé.

Et maintenant ? La signature de l'arrêté marque le début d'une nouvelle étape importante, à savoir le portage du dossier par la Communauté de Communes, et surtout du financement des 150 000 euros liés aux travaux de remise en eau. Lors d'une réunion à Leuglay, Jérémie Brigand a expliqué que les méandres administratifs seraient encore longs avant la remise en eau, mais que la Communauté de Communes comptait bien s'engager pour rendre les étangs aux Châtillonnais, comme ils les ont toujours connus. Il a enfin ajouté que les étangs présentaient un intérêt paysager, patrimonial et touristique, rendant ainsi notre territoire attractif, soit autant de bonnes raisons de nous engager dans ce dossier. Ainsi, après concertation avec les services de la Préfecture, de l'Office national des forêts, du Parc national de forêts, de l'EPAGE SEQUANA et des maires des communes concernées, Jérémie Brigand, proposera aux conseillers communautaires de porter la maîtrise d'ouvrage des travaux nécessaires à cette opération.

Une nouvelle fois, les taux des impôts ne bougent pas!

Alors que les coûts et les dépenses explosent pour les collectivités, notamment à cause de l'inflation, de nombreuses mairies ou communautés de communes sont obligées d'augmenter les taux d'imposition afin de pouvoir continuer à investir, ou tout simplement à assurer le fonctionnement de leur collectivité.
Or, même si les bases fiscales imposées par l'État ont augmenté de 7 %, le compte n'y est toujours pas, l'inflation qui avoisine les 15 % n'est ainsi pas compensée. Malgré les transferts de charges et de compétences de l'Etat vers les collectivités, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a toujours pratiqué la sagesse fiscale en privilégiant une gestion prudente de ses ressources et ne répercutant pas ces hausses sur l'imposition des Châtillonnais.
En 2023, comme depuis une décennie, chacun a pu constater que nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition.
« Cette année encore, alors que les ménages châtillonnais sont touchés de plein fouet par la hausse du coût de la vie, je n'ai pas envie d'alourdir encore plus leurs charges. C'est pour ces raisons que nous avons décidé de stabiliser les taux », indique Jérémie Brigand, président de la Communauté de Communes.

Évolution des taux d'imposition votés par année : une baisse continue

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taxe Habitation	5,34	5,18	5,18	5,08	5,08	5,08	5,08	5,08	5,08	5,08	5,08	5,08
Foncier bâti	5,28	5,12	5,12	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02
Foncier non bâti	10,58	10,26	10,26	10,05	10,05	10,05	10,05	10,05	10,05	10,05	10,05	10,05
CF Entreprise	5,28	5,12	5,12	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02	5,02

Notre maîtrise financière nous permet de ne pas alourdir la fiscalité des Châtillonnais et d'autofinancer nos investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Évolution de la dette du budget principal et des bâtiments économiques

Capital restant dû au 31/12	2017	2018	2019
	5021253	4554378	4540704
	2020	2021	2022
	4021165,33	3491058	2983175

Au fil des années, la dette de la Communauté de Communes ne cesse de diminuer.

Musée du Pays Châtillonnais Trésor de Vix

Cécile Zicot, nouvelle directrice

De Saulieu à Châtillon-sur-Seine.

Directrice du musée Pompon pendant 29 ans, Cécile Zicot vient d'arriver à la direction du musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix. Si elle est arrivée par hasard dans l'univers de la muséographique et de l'histoire, elle sait qu'elle le doit à de grandes dames qui l'ont prise *« sous leur aile »*. Une historienne d'abord, Léone Pia-Lachapelle qui était une figure de Saulieu, *« grâce à qui je suis tombée en amour pour l'histoire de la littérature et de la mythologie grecque. Au fil des mois, j'ai développé une véritable passion. C'est une chance de profondément aimer son métier »*. Pascale Lambert ensuite qui l'a guidée pour créer des stratégies de développement touristique. *« J'avais un profil de gestionnaire au départ, avec des compétences en comptabilité et démarches administratives, ce qui est une valeur ajoutée pour tenir un musée aujourd'hui. »*

Un musée accessible à tous

« Au musée Pompon, en 1999, il y avait 3 000 visiteurs. L'an dernier nous avons quasiment atteint les 12 000 personnes », explique Cécile Zicot qui envisage d'appliquer les mêmes méthodes pour le Trésor de Vix. *« Avec Jérémie Brigand, nous souhaitons développer le musée afin qu'il soit accessible à tous à travers le volet numérique. Certes, cela ne remplace pas l'œuvre mais c'est un outil de compréhension très important. Et puis le Trésor de Vix est quand même le plus grand vase au monde ! Il faut vraiment remettre les pleins phares sur le Trésor de Vix et cette idée me plaît beaucoup. Les Autrichiens, les Allemands, les Suisses, les Italiens sont intéressés par cette histoire, il faut qu'on les attire. Et accueillir plus d'enfants de toutes les écoles environnantes aussi… Il y a beaucoup de travail mais ça tombe bien parce que j'adore cela… »*, se réjouit Cécile Zicot.

Cécile Zicot est la nouvelle directrice du musée.

« Enthousiaste »

« Nous avons reçu une dizaine de candidatures, gage de l'intérêt porté au musée, à son potentiel, et par conséquent de la reconnaissance de la qualité de la politique culturelle que nous y menons depuis 10 ans. La création du sentier interactif de Vix en 2022 et son application "Princesse de Vix" *ont été saluées par les candidats, qui y ont vu un véritable produit d'appel pour le musée. »*

La sélection a donc été compliquée. Le choix définitif est celui de la proximité, en la personne de Cécile Zicot. Par son expérience et ses références professionnelles, elle est une figure reconnue du monde artistique et culturel. Elle a désormais pour défi d'inscrire le musée dans une dynamique territoriale et ainsi assurer son rayonnement et son développement. Bienvenue Cécile Zicot !

Accueil des internes en médecine

Les professionnels de la Maison de Santé pluridisciplinaire de Châtillon-sur-Seine, accompagnés de collègues de l'hôpital, ont organisé un accueil personnalisé pour les nouveaux internes de l'hôpital afin de présenter l'équipe de soins primaires et la qualité de vie dans le Châtillonnais. Une première, très appréciée, qui a permis à tous de faire connaissance. Venus de Haute-Marne ou encore de Marseille, tous apprécient le travail de proximité qu'offre le milieu rural.

Des internes séduits par le territoire.

Présent lors de cette rencontre, le président Jérémie Brigand a profité de l'occasion pour rappeler que la Communauté de Communes se tenait à leur disposition pour un soutien matériel et financier en cas d'installation dans le Châtillonnais.

Une section sportive Tennis en 6e et 5e au collège Saint-Bernard

Le collège Saint-Bernard et le Tennis club de Châtillon-sur-Seine proposent depuis la rentrée 2023 une nouvelle formation par le biais de sa « section sportive tennis mixte».

Ce partenariat a pour objectif de développer et promouvoir la pratique du sport en complément du parcours scolaire classique. Cette nouvelle offre éducative vise à permettre la pratique du tennis au sein du cursus scolaire à raison de 3 heures par semaine intégrées dans un emploi du temps et encadrées par des enseignants spécialisés (avec cours pratiques et théoriques ainsi que de la préparation physique).

Depuis septembre, deux nouvelles classes sont ouvertes (6e et 5e) et accueillent 8 élèves chacune. Dans la continuité, la rentrée 2024, puis celle de 2025 verront respectivement l'ouverture des classes de 4e et 3e. Des cours supplémentaires seront également proposés par le club de tennis à ceux qui souhaiteraient se perfectionner.

Une nouvelle section est ouverte depuis la rentrée.

Un nouveau sentier en Châtillonnais

Découvrez le sentier des 4 bornes à La Chaume !

Inauguration du sentier des 4 bornes.

Samedi 29 juillet, la commune de La Chaume nous accueillait pour l'inauguration du sentier des 4 bornes, qui en fait 12, et ravira les nombreux amateurs de randonnées pédestres !

Situé au cœur du Parc national de Forêts, avec peu de dénivelé, ce sentier de 12 km vous permet d'allier pratique sportive et ressourcement grâce à une faune et une flore remarquables, témoins des magnifiques surprises que réserve la nature. Avant d'être happé par l'énergie de la forêt, l'horizon sur la cuesta châtillonnaise se dévoile sous vos yeux, prenez donc le temps d'apprécier les jeux de lumières et leurs reflets sur le panorama.

Des chevreuils sur le sentier.

En parcourant le sentier, suivez les traces de quelques « habitants » et devinez leur identité grâce aux nombreux indices laissés. Soyez attentifs au patrimoine architectural qui vous entoure, cherchez les puits de mines encore visibles dans la forêt, et faites une halte pour admirer la belle mare empierrée vers 1850, qui existe depuis le Moyen Âge et servait d'abreuvoir aux animaux, y compris ceux qui transportaient le minerai. Comptez les bornes qui vous accompagnent le long du parcours, levez les yeux de temps en temps et vous aurez peut-être la surprise de voir une cigogne noire. Jérémie Brigand et Bruno Manzoni, maire de La Chaume, ont dévoilé la panneau indiquant le point de départ de la randonnée en présence du député Hubert Brigand, de Valérie Bouchard, conseillère départementale et d'Éric Dudouet, vice-président de la Communauté de Communes chargé du tourisme.

Retrouvez les informations de ce sentier inscrit au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée sur l'application Balades en Bourgogne, sur le site web www.bouger-nature-en-bourgogne.com, et à l'office de tourisme.

Molesme a accueilli l'arrivée de la 1e étape du Tour de Côte-d'Or

Sprint à l'arrivée à Molesme.

Vendredi 7 juillet, les 110 coureurs cyclistes participant au Tour de Côte-d'Or se sont élancés de Châtillon-sur-Seine pour la première étape distante de 160 km et qui les a menés jusqu'à Molesme.

Depuis 2017, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a mis sur pied un partenariat avec le Sprinter Club Olympique de Dijon qui organise cette belle course cycliste afin que notre territoire contribue au succès de l'événement. Ainsi chaque année, elle finance un départ ou une arrivée d'étape dans l'une des 107 communes du territoire. C'est ainsi qu'en 2023, l'arrivée de la première étape a été organisée à Molesme, avec l'appui logistique de la municipalité.

Les habitants de la région étaient nombreux à encourager et féliciter les coureurs cyclistes à Molesme où une boucle sur un circuit final les attendait. C'est sous le soleil et dans la bonne humeur que cette arrivée d'étape 100 % châtillonnaise a permis aux coureurs et aux habitants de passer un moment sportif, convivial et festif.

Lors du repérage de l'arrivée avec les organisateurs.

Secrétaire de mairie : un rôle clé auprès de la population locale

Le CSCL à la rencontre des secrétaires de mairie.

Figures de confiance, maillons de proximité pour les administrés, et bras droits des maires… qui ne connaît pas le ou la secrétaire de mairie de sa commune ?

Les secrétaires de mairie sont des personnels essentiels à la vie des communes tant par la multiplicité de leurs tâches administratives que par leur capacité à s'emparer des petits tracas de monsieur et madame tout le monde. Ils entretiennent une place pivot dans le repérage des besoins de la population et la manière d'y répondre, notamment lorsque ce besoin émane d'un public isolé ou fragilisé.

Ainsi, le Centre Socio-Culturel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a proposé aux secrétaires de mairie un temps de rencontre qui a rassemblé une quinzaine de participants.

La dématérialisation des services publics est un sujet sensible pour beaucoup de personnes éloignées des pratiques numériques. Les conseillères France Services, comme le conseiller numérique ou encore les secrétaires de mairie font partie de ces agents particulièrement exposés à ces profils de personnes bien démunies face à l'impasse administrative occasionnée.

Ainsi, l'objectif de ce premier temps d'échanges portait sur l'articulation des interventions au départ des mairies avec les missions du CSCL, notamment celles liées au dispositif « France Services ».

D'autres temps d'échanges auront lieu au cours de l'année afin de favoriser l'interconnaissance des ressources offertes à la population et dans le souci de l'amélioration continue du service rendu à l'usager.

Quand les enfants deviennent

Les écoles de Savoisy et Montigny-sur-Aube se sont portées volontaires pour tester l'escape game « Les magiciens du numérique », organisé par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et Orange.

Dans le cadre du programme Orange Digital Center, Orange a imaginé un jeu d'énigmes, entre réalité et réalité augmentée, en partenariat avec l'association e-Enfance, pour informer les jeunes sur les bons usages du numérique.

"Les magiciens du numérique", c'est une expérience immersive et ludique pour guider les enfants vers des pratiques positives et responsables du monde numérique. Dans un monde de plus en plus connecté, où les jeunes sont confrontés très tôt à Internet et aux réseaux sociaux, cet escape game aborde des thématiques essentielles comme l'e-réputation, les données personnelles et la vie privée, la cyberviolence, les fake news, les risques d'une pratique prolongée des écrans, les bonnes pratiques pour se protéger sur Internet, etc. Animés par des salariés d'Orange, les ateliers durent entre 45 et 60 minutes pendant lesquelles chaque joueur incarne un personnage d'une équipe de magiciens et détient un pouvoir unique. Il doit résoudre une énigme, sous la direction d'Houdini, le maître du jeu. La mission des enfants est d'aider une équipe de sport qui semble avoir des problèmes, en protégeant ses membres, en stoppant la propagation de fausses informations puis en sécurisant les comptes de l'agence de magiciens.

À la recherche des réponses.

Explication du jeu.

Les enfants disposent d'un sac à dos prêt à l'emploi avec des objets personnalisés pour résoudre les énigmes, une application pour tablette Androïd prêtée par Orange, et des consignes de jeu avec des indices… Jérémie Brigand, président de la Communauté de Communes, et Frédéric Martin, directeur des relations avec les collectivités locales, ont pu échanger avec les élèves et les enseignants lors d'un atelier.

des magiciens du numérique...

À Savoisy, sous le regard de la directrice de l'école, Virginie Penagos.

De Montigny-sur-Aube...

... à Savoisy.

2021-2022, 1,4 million d'euros pour les projets économiques

Pour répondre à l'objectif d'accueil, de maintien, de développement d'activités et d'emploi que s'est fixé le territoire, des aides directes ont été mises en place et des contrats financiers sont pilotés par la Communauté de Communes, pour aider les entreprises à concrétiser leurs opérations. Depuis 2021, quarante-trois entreprises ont bénéficié de subventions à l'investissement, pour un montant total de 1,4 million d'euros.

Zoom sur les dispositifs portés par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et les opérations subventionnées

Le fonds régional pour les territoires : fin 2020, la Région Bourgogne-Franche Comté et la Communauté de Communes ont conclu un pacte financier pour la création d'un fonds dédié aux entreprises de moins de 10 salariés, tous secteurs d'activité confondus Ce fonds, clôturé fin 2021, a permis d'accompagner 25 TPE en un an dont la création d'une champignonnière à Gurgy-le-Château, la réhabilitation d'un restaurant à Châtillon-sur-Seine, la création de terrasses de restaurant à Leuglay, l'automatisation de procédés à Saint-Marc-sur-Seine, l'équipement de boucherie à Montigny-sur-Aube et Baigneux-les-Juifs, centre d'emballages à Jours-les-Baigneux, salon de massage à Laignes, menuiserie à Maisey-le-Duc...

Le contrat de relance, de ruralité et de transition écologique : un CRTE est signé avec l'État pour la période 2021-2026, autour des enjeux du territoire, parmi lesquels figure le développement économique. Ce contrat permet aux porteurs de projets de déposer des dossiers de demandes de subventions pour certaines catégories de subventions de l'État. En 2021, au titre de la relance, neuf entreprises ont ainsi reçu une subvention pour leurs investissements en agro-équipements, production de graines et plants, investissement de transformation vers l'industrie du futur.

La scierie Barbier à Villaines-en-Duesmois.

LEADER : le programme européen LEADER 2014-2022 a notamment financé des projets de création de filière, de réhabilitation de patrimoine à finalité touristique, d'évènementiel autour de l'emploi, mais également de création d'un espace économique numérique. Le territoire est retenu pour le programme 2023-2027, qui intègre les dynamiques économiques.

Les aides directes : en lien avec les compétences statutaires, des aides directes ont été mises en place et prennent la forme d'avances remboursables ou de subventions pour les commerces ambulants, l'immobilier d'entreprise et les hébergements touristiques. Les deux derniers dispositifs ont pour particularité de générer des subventions régionales, qui représentent en 2021 plus de 120 000 euros d'aides attribuées pour cinq dossiers présentés.

Les Châtillonnais sont dynamiques

Découvrez les escargots de la Coquille

À la découverte des escargots de la Coquille.

À Etalante, c'est dans sa ferme de la Rochette que Christine Chevallot nous a reçus pour une visite de son élevage hélicicole. Elle nous a raconté son histoire.

Conseillère bancaire depuis une dizaine d'années, c'est au cours d'un rendez-vous professionnel qu'elle fait la rencontre de Jean-Mathé Livera, éleveur de gastéropodes. De son côté, elle mûrit un projet d'élevage depuis un moment. Lui, va arrêter son activité, et c'est le déclic.

L'aventure débute en mai 2022 après plusieurs formations, partages d'expériences et investissements. Passion, détermination, rigueur et précision, voici ce qui guide cette éleveuse à la pratique structurée et raisonnée.

Avec un cycle par an, elle lâche 140 000 petits escargots répartis dans deux parcs, les élève et les transforme, sachant qu'il y a au final environ 30 % de perte. C'est un travail permanent. Brumisation, nettoyage, nourrissage pendant 4 mois avec de la farine et du colza, telles sont les actions de son quotidien. Après cette phase vient le ramassage, l'abattage et le blanchiment. Ils sont ensuite préparés avec des recettes saisonnières : sauce bourguignonne, provençale, chèvre-miel-romarin, ail des ours, orties… Christine privilégie toujours les produits locaux dans la conception de ses recettes.

Beurrés dans une gaufrette croustillante ou à la coquille, ils sont vendus sur les marchés alentour, restaurants et en vente directe.

Les fêtes de fin d'année approchent et il y en a pour tous les goûts, dépêchez-vous !

Le parc d'élevage en plein air.

Rendez-vous créatifs pour les familles à Quemigny-sur-Seine

Durant l'été, le Centre Socio-Culturel et de Loisirs du Pays Châtillonnais a organisé une animation familles dans la commune de Quemigny-sur-Seine.

Une activité de confection de moulin à vent a été proposée aux familles durant la matinée.

Les participants ont partagé le repas de la pause déjeuner tous ensemble et profité de l'après-midi ensoleillée pour faire des jeux extérieurs. Petits et grands ont apprécié le temps d'une journée un agréable moment de convivialité et de rencontres.

Des moulins à vent confectionnés avec entrain.

Les familles à dos d'ânes à Saint-Germain-le-Rocheux

Chloé Pianetti, référente famille du CSCL a renouvelé cette année une sortie à Saint-Germain-le-Rocheux.

Une balade à dos d'ânes au cœur du village a ravi petits et grands !

Cet après-midi a permis aux parents, enfants, mais aussi grands-parents, qui étaient au rendez-vous de faire de nouvelles rencontres et de partager un moment privilégié.

Tous bien installés sur leur monture.

Le CSCL a porté fièrement les couleurs du Pays Châtillonnais à Lille !

4300 personnes étaient présentes au congrès des centres sociaux à Lille en mai dernier. Christelle Priet, directrice du CSCL et Chloé Pianetti, référente famille faisaient partie de la délégation côte-d'orienne, ayant rejoint ce grand rassemblement national.

Le CSCL de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, en adhérant à la Fédération des Centres Sociaux de la Côte-d'Or, contribue à cet immense réseau animé depuis plus de 100 ans par les valeurs de démocratie, de solidarité, et de dignité humaine. Trois impressionnantes séances plénières, pas moins de 75 ateliers, 70 stands et autres espaces animés ont envahi le Grand Palais de Lille durant 3 jours. Ces journées de congrès ont pour objectif de revisiter et nourrir l'histoire centenaire du plus grand réseau social de France. À l'ordre du jour de ce congrès, des échanges de pratiques, des informations, des réflexions sur le sens de l'action des centres sociaux dans la société actuelle. Au détour des couloirs de ce gigantesque endroit, professionnels, usagers, bénévoles, élus, conférenciers, acteurs publics se sont côtoyés. Chacun disposant d'une place à part entière pour confronter son point de vue à celui des autres. Chacun ayant eu l'opportunité d'alimenter les discussions pour faire avancer les débats. Le congrès a ainsi dressé le panorama d'une décennie marquée par une évolution de notre environnement. Il a ouvert également la perspective des 10 ans à venir en posant le socle du projet fédéral, coconstruit, partagé et incarné par l'ensemble des acteurs des centres sociaux de France et d'ailleurs , tous réunis pour cette grande occasion décennale.

4300 personnes au congrès des centre sociaux.

Christelle Priet et Chloé Pianetti aux portes du grand Palais de Lille.

Pour en savoir plus sur la fédération des centres sociaux 21 :
https://www.centres-sociaux-21.fr/

Accueil jeune cantonal de Baigneux-les-Juifs

Des enfants enchantés.

L'accueil jeunes cantonal a accueilli au cours de l'été 72 enfants, de 3 à 13 ans (47 familles concernées) avec une semaine 'Création', une semaine baptisée « Les 5 éléments », une semaine sportive et une autre chant/théâtre. Les objectifs : créer des souvenirs, des liens entre les enfants, les animateurs et les familles. L'idée étant de sortir les enfants de leur quotidien en veillant à développer leur curiosité, leur habileté sociale, leur réflexion, leur centre d'intérêt, le tout dans un cadre respectueux et bienveillant.

Pour clôturer la saison 2023

Le chant, le théâtre ont cette facilité de pouvoir s'enseigner partout, quelle que soit la météo et surtout avec tous, quelles que soient les aptitudes des uns et des autres et de leurs différences. « Chanter est toujours un acte joyeux ». Les enfants se sont initiés au chant et au théâtre la première semaine d'août. Une semaine pour découvrir, pour s'autoriser à se mettre en scène, pour prendre confiance, pour prendre plaisir !

Les enfants, encouragés par les animateurs, ont donc pu apprendre à gérer leurs émotions, prendre chaque jour davantage confiance en eux et en leurs camarades, se mettre en scène.

Au cours du spectacle, le vendredi 4 août, tous, petits et grands ont pu prendre plaisir à jouer, chanter et regarder. De belles émotions pour tout le monde . Un bel été pour les enfants qui étaient inscrits durant les vacances.

Retour sur l'année scolaire 2022-2023

À la cantine de Recey-sur-Ource.

Tout au long de l'année scolaire passée, près de 920 élèves ont pu bénéficier des services de restauration scolaire ou périscolaire. Des équipes d'animation encadrent les enfants sur les sept cantines du territoire où ont été servis pas moins de 51 000 repas durant l'année. Les équipes accompagnent également les enfants sur le temps périscolaire (à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir pour les jours d'école, le mercredi de 7 h 30 à 17 h 30 sur le site de Sainte-Colombe-sur-Seine).

10 €

En plus de la participation financière des parents, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a subventionné à hauteur de 10 € chaque repas pris par enfant pour un total de 500 000 euros pour 50 000 repas servis.

Fête de l'été à la micro-crèche de Sainte-Colombe

C'est dans un climat chaleureux et convivial que les familles accueillies à la micro-crèche de Sainte-Colombe-sur-Seine ont fêté les vacances avec l'équipe de professionnelles. Les enfants ont partagé des moments de jeux dans le jardin : château gonflable, toboggan, bulles de savon, vélo… Certains ont dansé devant les jeux de lumière à la tombée de la nuit. Chaque famille a apporté quelque chose à partager (boisson, salé, sucré) et un barbecue a été offert par la structure. Ce fut également l'occasion de dire au revoir aux enfants qui partent sur le chemin de l'école en leur offrant un « livret souvenir » de leur(s) année(s) passée(s) à la crèche.

À la crèche de Sainte-Colombe-sur-Seine.

Fête de l'été à Baigneux : un rendez-vous à ne pas manquer

Beaucoup de monde pour fêter les vacances...

À l'approche des grandes vacances, la fête de l'été à Baigneux-les-Juifs, organisée par l'équipe pédagogique a été l'occasion de se retrouver dans les locaux du multi-accueil autour de différents petits ateliers (maquillage enfants, pêche à la ligne, chamboule-tout, jeu de quilles, tombola...).
Cette rencontre placée sous le signe de la convivialité a permis à l'équipe de professionnelles de dire « au revoir » aux plus grands qui vont partir à l'école et de faire connaissance avec les nouvelles familles.

... et jouer dans la cour.

Pierre Aubin, artiste-magicien local, est venu bénévolement agrémenter l'après-midi de ses tours de magie, pour le plus grand plaisir des enfants. Qu'il soit vivement remercié.

La pêche aux canards.

Accueils de loisirs de l'été 2023

Sortie au parc Utopia Land à Bussy-en-Othe pour l'accueil de loisirs de Montigny-sur-Aube.

Accrobranche et peinture sauvage lors de la sortie à la maison de la forêt à Leuglay pour les accueils de loisirs d'Aignay-le-Duc et Recey-sur-Ource.

Cet été, 154 enfants ont été accueillis du 10 juillet au 4 août 2023 sur les sites de Sainte-Colombe-sur-Seine, de Montigny-sur-Aube, de Recey-sur-Ource et d'Aignay-le-Duc.

Tout au long de ces quatre semaines, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités et sorties adaptées aux âges de chacun (de 3 à 12 ans) sur différents thèmes comme l'éco-responsabilité, le cinéma ou l'âge de pierre.

Certains enfants ont ainsi organisé un spectacle pour leurs parents, d'autres ont participé à un atelier cirque ou unatelier tri sélectif.

Sortie au musée Nasser Volant à Bissey-la-Pierre pour l'accueil de loisirs de Sainte-Colombe-sur-Seine.

Le logement communal de Busseaut entièrement rénové

La commune de Busseaut a souhaité entreprendre des travaux visant à diminuer la consommation énergétique de son logement communal. Elle a donc engagé des travaux ambitieux de rénovation énergétique qui permettront d'améliorer sensiblement la performance du bâtiment. À ces travaux, on peut également ajouter la mise en accessibilité du logement aux personnes à mobilité réduite.

Busseaut, qui compte 50 habitants avec son hameau, a toujours su mettre en valeur son patrimoine, aussi bien forestier que bâti. La commune est l'une des premières à avoir effectué un aménagement urbain d'ampleur avec la reconstruction de l'église située sur la place. Depuis, les municipalités successives se sont attachées à entretenir cet héritage et poursuivent encore aujourd'hui leur action.

Concrètement, ce sont 10 corps de métier différents qui ont œuvré à ce projet pour un montant global d'environ 231 000 € HT avec l'énergie et le dévouement des conseillers municipaux engagés pour cette opération, reflétant le dynamisme qui les anime tous, et qui a pour vocation de rendre cette commune attractive, pour attirer de nouveaux habitants, des familles qui font vivre les services, les commerces et l'artisanat.

Inauguration des travaux de rénovation.

Un nouveau logement communal...

... flambant neuf.

La Fosse de Coulmier-le-Sec

L'histoire remontrait au XVIIIe siècle, mais c'est sans doute bien plus lointain avec la découverte de silex, de tessons de céramique, etc. que l'on peut dater de - 500 ans avant Jésus-Christ ; témoignages d'une vie active sur ce site. Déjà à cette époque, la sécheresse sévissait. Ainsi les hommes devaient s'organiser pour y faire face, d'où la construction d'un bassin monumental et unique en France pour récupérer les eaux de pluie et nommé « La Fosse ».

Bassin conique en pierres de taille soigneusement appareillées sur un point haut du village, d'un diamètre maximum de 9,80 m, et d'une profondeur de 4,6 m, ce bassin est alimenté en eau de pluie de façon intermittente et sans doute par des eaux de résurgence. Ce qui est un réel paradoxe à ce jour, avec le nom du village Coulmier-le-Sec. En effet, comme son nom l'indique, cette commune ne dispose d'aucune ressource en eau et pourtant la Fosse n'est jamais à sec.

Sur le site, deux constructions sont présentes : la fosse et un puits à sec, qui se trouve à gauche au fond de la parcelle. Il est abrité sous un élégant édicule coiffé d'une voûte en pierres savamment taillées et reposant sur une pierre. D'un seul tenant et de taille imposante, celle-ci laisse présager une époque très ancienne.

Fosse et puits ont été construits entre 1729 et 1734, à l'initiative des habitants. L'adjudicataire des travaux était Antoine Febvre de Chemin-d'Aisey. En 1734, Nicolas Verniquet, arpenteur royal et architecte accompagné d'un habitant du village, formule dans un procès-verbal son avis sur l'exécution des travaux et sa déception : l'escalier a été orienté différemment de ce qui était prévu!

La fosse restaurée.

Plus tard, des petits lavoirs, dits « pierres à lessive », furent disposés aux abords du grand bassin.

L'emplacement de ces deux constructions (fosse et puits), la présence de troupeaux de moutons dans le village et de trois enclos dans lesquels on les regroupait la nuit, laissent à penser qu'elles auraient pu être utilisées pour l'élevage... la fosse étant destinée à un usage d'élevage et le puits à un usage humain. Cet ensemble a été classé monument historique en 2017.

Spectacle lors de l'inauguration.

Le 17 juin 2023, le maire de Coulmier-le-Sec, Lydie Martin, assistée de son conseil municipal, a inauguré la fosse restaurée en présence de nombreux élus . Puis un spectacle de feu et de lumières mis en scène par la troupe des Dernières Amazones a permis au public, très nombreux et émerveillé, d'admirer des chorégraphies d'escrime artistique historique, de chants et de danses tribales, de manipulations d'instruments enflammés et pyrotechniques.

Une application pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine de Baigneux-les-Juifs

Présentation de l'application.

Disponible sur vos smartphones et tablettes.

Il est désormais possible de faire une visite commentée de Baigneux-les-Juifs à toute heure de la journée grâce à une nouvelle application disponible sur tablette ou Smartphone : Wivisites. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de télécharger l'application ou de scanner le QR code du circuit. La visite est disponible en 6 langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien ou néerlandais) et permet de découvrir le riche patrimoine du village à son rythme. C'est une volonté de Jérémie Brigand et de la Communauté de Communes de mettre en place des actions pérennes pour valoriser le patrimoine local. L'Office de tourisme, en charge de la mise en œuvre, s'est appuyé sur le travail de Baigneux Archives, association qui œuvre pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine de la commune, pour les commentaires. C'est notamment en compagnie du maire de Baigneux-les-Juifs, Didier Robin et d'Éric Dudouet, vice-président de la Communauté de Communes que la présentation s'est déroulée.

Le Fascinant Week-End arrive en Châtillonnais !

Le Fascinant Week-End fête ses 10 ans cette année. Opération régionale, il a lieu du 19 au 22 octobre et permet de découvrir l'offre œnotouristique d'un territoire. Ainsi, les prestataires de la Route du Crémant, en partenariat avec Côte-d'Or Attractivité et Bourgogne-Franche-Comté Tourisme ont concocté un fameux programme pour le Châtillonnais :

- Soirée Flûtes Bulles et Musée au Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix, permettant de déambuler autour des œuvres tout en se délectant des produits Châtillonnais,
- Sparkling Hallowine à l'Œnocentre Ampélopsis de Massingy, une découverte frissonnante du musée en famille avec dégustation à la clé,
- Visite guidée de Châtillon-sur-Seine labellisée Esprit Parc avec dégustation de fromages régionaux et de vins du Domaine Gheeraert,
- Visite pédagogique d'une truffière avec démonstration de cavage et dégustation truffe et Crémant à l'issue,

Une bonne occasion de déguster le crémant châtillonnais.

- Festivités au Domaine Dangin de Molesme avec yoga dans les vignes, initiation à la dégustation des vins effervescents, bar à bulles, exposition de peinture, foodtruck, et créations couture et vente de bougies.

L'occasion de découvrir les offres Vignobles & Découvertes !

Bilan des manifestations estivales

Cet été, l'Office de tourisme du Châtillonnais a mis en place 20 événements : des visites guidées de Châtillon-sur-Seine avec dégustation de fromages et vins, des balades découvertes et journées avec Donkey'âne à Saint-Germain-le-Rocheux, une découverte des insectes avec Jean Ponsignon à Baigneux-les-Juifs, des initiations au tir à l'arc pour tous les âges avec la Flèche Noironnaise, et des Mardis découvertes permettant d'observer différentes facettes du Châtillonnais. Au total, ce sont près de 300 personnes qui ont participé aux événements. Une belle réussite donc pour une météo estivale en dents de scie.

Découverte des Jardins du rouge gorge à Veuxhaulles-sur-Aube.

Journées Premier Empire au Musée du Pays Châtillonnais Trésor de Vix

Initiation aux danses du Premier Empire.

Bal nocturne Premier Empire dans la cour du musée.

Organisées par l'équipe du musée à l'occasion du 249e anniversaire de la naissance du Maréchal Marmont, les Journées Premier Empire ont été un succès. Entre le 20 et le 23 juillet dernier, plus de 670 personnes ont profité de cet événement. Les spectateurs de la pièce de théâtre « Napoléon, la nuit de Fontainebleau » (Cie. Intersignes) ont découvert un empereur déchu, abattu et au bord du gouffre. La représentation en plein air a donné un aspect épique à cet épisode historique privé et peu connu. Tout au long du week-end, il a été possible de croiser, dans les rues de Châtillon-sur-Seine et dans les salles du musée, une vingtaine de passionnés d'histoire, habillés à la mode du Premier Empire. Ces membres de l'association Carnet de Bals ont proposé aux visiteurs d'apprendre les danses du Premier Empire pendant plusieurs heures. Leur grande pédagogie a été très appréciée : les Châtillonnais savent maintenant répondre à une invitation à danser de Napoléon Ier ou de l'impératrice Joséphine. Enfin, les courtes visites proposées par les médiateurs du musée, ont permis de (re) découvrir la vie mouvementée d'Auguste Marmont, ce fameux Châtillonnais !

Le musée du Pays Châtillonnais-Trésor de Vix en musique

Pour célébrer la Fête de la Musique, les médiatrices du musée ont proposé aux enfants de 3 à 6 ans, des visites guidées sur le thème des animaux et de la musique. Ils ont découvert le musée en suivant l'histoire du musicien Camille Saint-Saëns et de son Carnaval des Animaux. En plus du mime, de la danse et de la musique, ils ont aussi appris le nom des animaux en LSF (langue des signes française). Une belle première découverte d'un musée vivant, joyeux et musical ! Pour les plus grands, un parcours musical a été installé dans le musée, attirant ainsi l'attention des visiteurs sur les œuvres liées à la musique. Enfin, cerise sur le gâteau, des instruments de musique ont été exceptionnellement sortis des réserves du musée. Ce fut le cas d'un basson russe à tête de dragon, d'un chapeau chinois, ou encore d'une serinette, une boîte à musique servant à faire écouter à des oiseaux en cage des musiques "à la mode" pour qu'ils apprennent les mélodies et puissent ensuite les chanter devant les invités de leurs propriétaires. Vous pouvez toujours venir découvrir cet instrument dans les collections permanentes du musée, dans la vitrine "Oiseaux chanteurs".

Des enfants attentifs lors de l'atelier.

Le pass Culture au Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix

Le dispositif gouvernemental, mis en place par le ministère de la Culture en 2019 et déployé sur le plan national depuis 2022, vise à inciter les jeunes à consommer des produits culturels de tous secteurs (cinéma, livres, spectacles vivants, musique, musée et expositions, cours et pratique artistique). Il est utilisable par les jeunes individuellement, ou par les enseignants dans le cadre scolaire. Pour les cas individuels, il s'agit d'une application mobile géolocalisée, permettant de voir en un coup d'œil les programmes culturels les plus proches, pensés et sélectionnés pour les jeunes. Afin de lever le frein financier et de faciliter leur accès à la culture, chacun d'entre eux bénéficie de 20 à 30 € de 15 à 17 ans, et de 300 € de 18 à 20 ans, sous forme de crédit virtuel n'induisant aucune manipulation directe d'argent.

Un accès facile à la culture pour les jeunes.

Les établissements scolaires, eux, peuvent également solliciter ces crédits en réservant des prestations auprès des structures culturelles partenaires pour les élèves de la 4e à la terminale.

Ce sont 20 à 25 € qui sont alloués par élève, selon des crédits différents de ceux attribués individuellement. Une plateforme, synchronisée à celle du pass Culture, permet aux enseignants et chefs d'établissements de préparer leur visite en rapport avec le programme pédagogique de leur classe.

Nuit Européenne des Musées 2023

La Nuit Européenne des Musées a eu lieu le 13 mai au Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix mais aussi partout en France et en Europe. Cet événement a lieu tous les ans et offre, en soirée, un accès gratuit et exceptionnel à de nombreux musées et lieux de patrimoine et de culture.
Ce soir-là, les 190 visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir le musée dans une ambiance particulière. Un éclairage réduit et les chandelles (électriques) disposées tout au long du parcours, aux côtés de certaines œuvres, ont offert une nouvelle vision des collections permanentes du musée.
Ces visiteurs nocturnes ont également pu découvrir les réalisations des élèves de CM1/CM2 de l'école élémentaire de Laignes qui ont travaillé toute l'année sur l'histoire du vol de la statuette de Bacchus ainsi que sur la législation entourant le trafic d'objets archéologiques et d'œuvres d'art. Ils ont produit six affiches présentant leur point de vue sur le vol de 1973 ainsi qu'une sculpture en papier mâché représentant le dieu Bacchus.

Une soirée réussie.

Pillage archéologique : notre histoire en danger

À l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie, le musée du Pays Châtillonnais a fait le point sur la question du pillage archéologique.

Deux classes de 6e du collège Fontaine des Ducs de Châtillon-sur-Seine ainsi que les visiteurs du musée ont pu profiter durant trois jours des explications des médiatrices sur la façon dont fonctionne aujourd'hui l'archéologie professionnelle, et les destructions qu'entraîne le pillage archéologique, même quand les découvertes semblent inoffensives.

Si la tombe de Vix avait été pillée, nos connaissances sur l'importance de la défunte seraient bien faibles : le cratère et le torque auraient certainement disparu. De la même façon, si les objets en métal du site de Vertillum avaient été pillés, plus de la moitié des salles du musée seraient vides. Imaginez !

Les objets archéologiques font partie de notre histoire commune, il est important de les protéger et les rendre accessibles. C'est le rôle des archéologues et des musées.

Pendant les explications.

Un été musical au musée !

Concert de la Confédération musicale de France de Côte-d'Or.

L'été du musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix a été ponctué à plusieurs reprises de moments musicaux. On se souvient des danses et de la musique du Premier Empire, le mois de juillet s'étant terminé en beauté avec la semaine musicale Saint- Vorles qui est passée par le musée le temps d'un atelier de découverte des musiques et danses de la Renaissance à destination des enfants et d'un concert nocturne. Au mois d'août, la cour du musée a accueilli la dernière aubade musicale du stage de musique d'orchestre organisé par la Lyre Châtillonnaise. Malgré la chaleur, le public est venu nombreux pour applaudir le travail des stagiaires.

Atelier découverte des musiques et danses de la Renaissance lors de la Semaine musicale Saint-Vorles.

Aubade par la Musique de la Garde Impériale de Dijon dans la cour du musée.

Déambulation nocturne lors de la Semaine musicale Saint-Vorles.

GAL CHATILLONNAIS

LEADER 23-27

1 — LEADER

C'est quoi ?

Un programme de développement rural qui permet de mettre en œuvre des projets territorialisés, intégrés et innovants, adaptés aux besoins du territoire, en réponse à une stratégie définie localement par un ensemble de partenaires publics et privés

2 — Concrètement

Ça apporte quoi ?

Des subventions européennes pour des projets répondant à la stratégie du territoire

3 — Bénéficiaires

À qui?

Etablissements publics, syndicats mixtes, entreprises, structures coopératives, associations, chambres consulaires, particuliers pour des projets culturels ...

4 — Projets

Quels thèmes ?

Développement durable

Chaufferies bois, cadastres solaires, déchetteries, sensibilisation, vente directe ...

Services à la population

Aménagement d'espaces publics, équipements de services publics d'accueil de l'enfance, équipements sportifs, équipements culturels, aires de covoiturages, stations de gaz naturel...

Economie

Innovations, expérimentations, diversification d'activités, investissements autour d'un projet de développement, économie circulaire, économie sociale et solidaire...

Tourisme

Réhabilitation de patrimoine, création d'itinéraires et sentiers, création d'activités touristiques, valorisation des sites patrimoniaux, sites d'accueil et hébergements touristiques...

5 — Prérequis

Points de vigilance

- Ne pas avoir démarré l'opération (devis non signés)
- Coût de projet inférieur à 200 000€ = financement leader + autofinancement (autres financements exclus)
- Coût de projet supérieur à 200 000€ = financement leader + autres financeurs + autofinancement
- Pour toute dépense supérieure à 4 000€, un second devis est nécessaire
- Délais à intégrer dans le calendrier de réalisation

6 — Dossier

Comment solliciter une aide?

- Prendre contact avec le GAL pour vérifier l'éligibilité de l'opération (leader@cc-chatillonnais.fr)
- Envoyer une lettre de demande d'intention
- Attendre l'accusé de dépôt de la lettre d'intention pour engager les dépenses et monter le dossier de demande de subvention
- Récupérer les formulaires cerfa et la liste des pièces constitutives du dossier

7 — Procédure

Cycle de vie d'un dossier LEADER

- Lettre d'intention et attente accusé de dépôt
- Montage du dossier de demande de subvention
- Dépôt du dossier
- Instruction
- Passage en comité de programmation pour décision sur attribution de subvention
- Réalisation de l'opération
- Montage du dossier de demande de paiement
- Dépôt du dossier
- Instruction du dossier de demande de paiement
- Versement de la subvention

leader@cc-chatillonnais.fr